

13^{es}
JRSS

JOURNÉES DE RECHERCHES EN SCIENCES SOCIALES

Bordeaux



Cahier des charges Prix JRSS 2019

13^{èmes} Journées de recherches en sciences sociales

SFER-INRA-CIRAD

Bordeaux – 12 et 13 décembre 2019

CONTEXTE ET CADRE DU PRIX JRSS 2019

Le Prix de la meilleure communication scientifique doctorant et jeune doctorant sera attribué par la SFER en décembre prochain lors du colloque JRSS à Bordeaux.

Le Prix a pour objectif de mettre en avant l'excellence du travail effectué par un membre de la communauté JRSS et de récompenser la meilleure communication d'un doctorant (ou jeune doctorant ayant soutenu dans l'année) présentée durant le colloque.

Peuvent concourir tous les doctorant(e)s ou docteur(e)s ayant soutenu leurs thèses dans l'année et dont les travaux présentent un caractère appliqué.

ADMISSIBILITE ET PRE-SELECTION POUR LE PRIX

Outre les critères d'éligibilité, l'évaluation et la pré-sélection des communications par le comité scientifique et le comité local d'organisation des JRSS 2019, se base sur :

- Pertinence et la qualité de la recherche
- Originalité de la recherche
- Le caractère appliqué de la recherche
- La contribution des résultats de recherche à l'avancement des connaissances

Les candidat(e)s au Prix JRSS sélectionné(e)s, seront contacté(e)s individuellement par le président du comité scientifique pour présenter leurs travaux dans le cadre d'une session spéciale « Session Prix JRSS »

13^{es}
JRSS

JOURNÉES DE RECHERCHES EN SCIENCES SOCIALES

Bordeaux



CONDITION D'ADMISSION ET DE SELECTION

Un jury indépendant, composé de scientifiques et de personnes provenant du monde professionnel non "spécialistes", évaluera la prestation des candidat(e)s lors d'une session spéciale « Session Prix JRSS ». Il est donc important d'adapter la présentation à l'auditoire.

Chaque candidat doit :

- être inscrit officiellement au colloque JRSS et y présenter la communication,
- envoyer par courriel le texte finalisé de la communication au président du jury Prix JRSS 2019 à l'adresse : jrss2019@groupe.renater.fr et ce **avant le lundi 25 novembre 2019**,
- présenter en **180 secondes** un exposé clair, concis et convaincant de sa recherche.

La présentation doit mettre en avant les implications managériales, sociétales des travaux présentés. Elle sera suivie de 5 minutes de discussion avec les membres du jury.

Outre ces critères, le jury appréciera :

- présence (prestance, dynamisme)
- qualité et pertinence du support visuel
- voix, ton, débit, diction et qualité du vocabulaire
- respect du temps
- appréciation générale

ATTENTION : puisque les objectifs n'en sont pas les mêmes, la présentation à la session spéciale « session Prix JRSS » n'exclut en aucun cas la présentation de la communication dans une session dédiée à la thématique des travaux du candidat.

Le comité local d'organisation veillera à ce que les candidat(e)s n'ont pas de présentations à faire dans une autre session du colloque au moment de la session spéciale « session Prix JRSS ».

Le nom de la lauréate ou du lauréat sera annoncé lors du discours de clôture des JRSS

LE PRIX JRSS ET COMMUNICATION

La lauréate ou le lauréat du Prix JRSS recevra un trophée et un chèque de 500 euros. Ce Prix sera décerné à l'issue de la première journée, le 12 décembre 2019.

La lauréate ou le lauréat doit s'engager à envoyer un court CV, une photo et un résumé de sa communication (en mettant l'accent sur le caractère appliqué de la communication) avant le 20 décembre 2019 à l'adresse jrss2019@groupe.renater.fr. Ces documents serviront de support de communication dans les réseaux.